



Synthèse du PROJET ASSOCIATIF

approuvé lors du Conseil d'Administration du 13 mars 2025

Autisme en Île-de-France est une association parentale spécialisée dans l'accompagnement de personnes porteuses de TSA, de tous âges et quel que soit leur niveau de handicap. Elle a pour ambition de proposer des solutions tout au long du "Parcours de l'Autisme". Active depuis plus de 35 ans, elle est issue de fusions successives d'associations partageant les mêmes valeurs (Le Clair Bois et Aidera Yvelines formant Autisme en Yvelines, Autisme 75-Île-de-France, AIME 77), et saisit les opportunités d'extension au fil des projets attribués par les financeurs publics, ARS et Départements.

Le projet associatif révisé pour les années 2025-2029 rappelle nos valeurs et nos engagements, et présente nos orientations et actions pour répondre aux défis actuels. Dans un contexte difficile dans un secteur médico-social en forte mutation, nous sommes toujours convaincus que le secteur associatif, très dynamique et impliqué, doit continuer à apporter sa part de solutions, en portant les innovations qui ne peuvent pas venir de la puissance publique.

LE PROJET INSTITUTIONNEL

En tant qu'association très engagée dans l'efficacité des solutions mises en place, **notre ambition est d'apporter le meilleur accompagnement aux personnes TSA** en :

- **fluidifiant au mieux leurs parcours**, et en les rendant le plus possible acteurs de leur futur, avec un objectif majeur, le développement de l'autonomie et de la socialisation : être autonome pour pouvoir être inclus partout ; être inclus pour apprendre à être autonome.
- **aidant les familles et personnes TSA à se projeter** très tôt et très loin, afin de construire un avenir meilleur, réaliste, identifiant les priorités, permettant d'évaluer les progrès
- **soutenant les professionnels** qui les accompagnent, dans leurs compétences professionnelles, leurs capacités de progression et d'innovation, leur qualité de vie au travail
- **imaginant** au côté des dispositifs médico-sociaux **des solutions innovantes, inclusives**, avec financements hybrides, publics et privés, pour combler les trous du « parcours de l'autisme ».

Pour porter ce projet, **nous continuerons à nous appuyer sur nos valeurs d'action** :

- **refus de la fatalité**, pour ouvrir les possibles et pour faire bouger les lignes,
- **culture de l'action et des résultats** : pas de projets sans actions, pas d'actions sans évaluation de leurs résultats, avec ajustements correctifs éventuels,
- **ouverture** à toutes les idées nouvelles et méthodes innovantes, en donnant une place importance à l'innovation médico-sociale et au digital, et à sa diffusion, tout en veillant à conserver au centre de tout la dimension humaine de l'accompagnement,

- **respect, tolérance et bienveillance** pour les douleurs et inquiétudes des familles, leur impatience, leurs exigences, respect aussi pour les quotidiens et les difficultés des professionnels,
- **confiance** dans l'exécution au quotidien sur le terrain des projets personnalisés, et en contrepartie exigence d'information et de **transparence** des actions menées ou des difficultés rencontrées, **et vigilance** via le contrôle des actions et l'évaluation de leur pertinence.
- dans un cadre laïque et apolitique, conforme aux valeurs de la République.

Nous veillerons à ce que les accompagnements soient animés par quatre principes fondamentaux :

- **le respect des droits fondamentaux** des personnes TSA accueillies
- **l'autodétermination et leur pouvoir d'agir** pour les rendre acteurs de leur quotidien
- **l'approche Inclusive systématique** des activités proposées
- **une réflexion éthique permanente** sur la façon d'agir face aux multiples contraintes et difficultés du terrain.

LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Les modalités de fonctionnement de l'association sont fixées par les statuts d'Autisme en Île-de-France et par le règlement intérieur associatif.

La gouvernance associative s'articule autour de trois organes, l'Assemblée Générale des adhérents, le Conseil d'Administration, le Président, entouré du Bureau.

Des comités et groupes de travail, comprenant administrateurs, professionnels salariés et adhérents viennent compléter la gouvernance associative dans des domaines transversaux (comité de gestion financière, politique qualité, communication, éthique, appui à la performance...) ou dans le cadre de chaque établissement sous la forme d'un « comité de suivi ». Ils travaillent en coordination avec le Conseil d'Administration.

Pour améliorer encore la transparence des actions menées, des référents d'établissements sont nommés au sein du Conseil d'Administration. Relais des familles des personnes accompagnées, ils représentent l'association dans les CVS des établissements.

LE PROJET STRATEGIQUE

Nos orientations et nos priorités d'actions ont été en grande partie formalisées dans le cadre de la contractualisation avec l'ARS Ile-de-France de notre 1^{er} CPOM en décembre 2023.

- La recherche de la **meilleure qualité d'accompagnement** dans tous nos établissements
- La **transformation de l'offre** vers un fonctionnement « en plate-forme »
- Une démarche d'accompagnement résolument **inclusive**.
- La prise en compte de tous les aspects **somatiques**
- La mise en œuvre concrète de **l'autodétermination**
- La **guidance parentale**
- La poursuite de nos **développements, en capacité et en diversité**, ainsi que sur les « **angles morts** » prioritaires que sont les interventions précoces, les passerelles





vers les activités professionnelles, les logements accompagnés, l'adaptation des solutions d'hébergement au vieillissement des personnes TSA

- Une extension de chaque implantation vers un **dispositif « hors-les-murs »** s'appuyant sur sa cellule de gestion de parcours.

Ces actions sont étayées par une organisation professionnelle de qualité construite sur les piliers suivants :

- Un **siège de direction générale**, travaillant en subsidiarité avec les établissements, structuré et formalisant les modalités de fonctionnement et de répartition des missions. Et des **directions d'établissement** avec des responsabilités élargies et des délégations de pouvoir.

- Une **articulation fluide entre gouvernance associative et gouvernance professionnelle**, en confiance, en transparence et sans ingérence, avec des instances de pilotage souvent mixtes

- Des **groupes d'analyse de pratiques**, au niveau des établissements et de façon transversale

- Une culture de la **gestion du risque**, basée sur l'anticipation et la prévention, notamment en lien avec les troubles du comportement.

- Une **digitalisation des pratiques** et des relations avec les aidants, incluant l'utilisation de l'intelligence artificielle, cette digitalisation ne peut en aucune façon se substituer à la dimension humaine d'exécution et d'appréciation des services rendus.

- Un programme de **QVT – qualité de vie au travail** innovant et attractif, avec un objectif de promotion de la fidélité. Il inclut le développement des capacités managériales des managers de proximité, la valorisation du salarié, le développement du collectif et du sentiment d'appartenance, le développement des compétences, la prise en compte de la pénibilité, la prévention des risques.

Autisme en Île-de-France

Siège : 43 bis Rue de Cronstadt 75015 Paris

Association loi 1901 affiliée à Sésame-Autisme et partenaire d'Autisme France

SIRET: 538 465 808 00144 – www.autisme-en-idf.org